



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99243

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2026

ÉDITÉ LE

04/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/11/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 10/04/2015  
55 000

Raison sociale : A.B.I. TRAVAUX

551 ROUTE DE JAILLEUX  
01120 MONTLUEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOURG EN BRESSE 2020B1596

Téléphone : 04 78 55 61 14

Fax :

Siret : 537 872 343 00034

Portable :

Code NACE : 4399C

Site Internet : <http://www.abi-travaux.com>

Numéro caisse de congés payés : 10 14364

E-mail : [contact@abi-travaux.fr](mailto:contact@abi-travaux.fr)

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :  
STANOJEVIC STEPHANE PRÉSIDENT

AUXILIAIRE 020-110758

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-110758

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/04/2026

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 29/09/2023           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                                 | 23/09/2025           |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE           | 21/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 22/01/2026         |

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.